



Classes B-AZ FUND	
<b>Frais de conversion :</b>	<b>Euros 25,00.</b> Pour plus d'information veuillez vous référer à l'Annexe II. du prospectus du Fonds.
(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.	
<b>Frais prélevés par le Compartiment sur une année</b>	
<b>Frais courants:</b> Frais de gestion et de fonctionnement	2,20% des des actifs nets
<b>Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances</b>	
<b>Commission de gestion variable additionnelle</b>	il est en outre prévu de prélever une éventuelle commission de gestion variable additionnelle à hauteur de 0,010% de la valeur globale du Compartiment (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même) pour chaque point pourcentage de rendement réalisé par le Compartiment. Par rendement du Compartiment, on entend l'augmentation, exprimée en pourcentage annualisé, de la valeur d'inventaire de la Part unitaire calculée (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même), le dernier jour ouvrable du mois, par rapport à la valeur nette d'inventaire (telle que définie au précédent chapitre 12 du présent Prospectus), de la Part unitaire du jour ouvrable correspondant du trimestre précédent. Par conséquent, aucune commission de gestion variable additionnelle ne sera prévue pour le premier trimestre, faute de trimestre de référence. Le paiement de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle intervient sur une base mensuelle

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

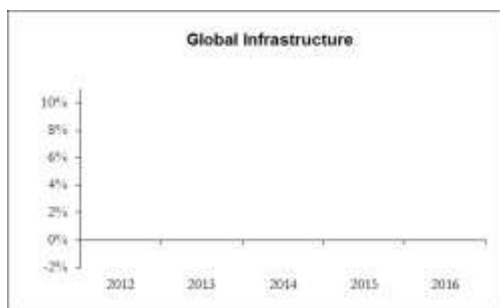
Puisque le Compartiment est nouvellement créé, les frais courants sont une estimation fondée sur le montant total attendu des frais.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts

d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet [www.azimut.it](http://www.azimut.it)

#### D) PERFORMANCES PASSÉES:



- Pas de performance historique pour années complètes échues
- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques ont été évaluées en euro
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 11 septembre 2017

#### E) INFORMATIONS PRATIQUES:

• **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

• **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet [www.azimut.it](http://www.azimut.it). Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

De plus amples informations sur le Fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet: <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion

• **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques :** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163

Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Fiscalité:** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

• **Responsabilité:** La responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1

• **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet [www.azimut.it](http://www.azimut.it).

• **Conversions:** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

**AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.**

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 septembre 2017**